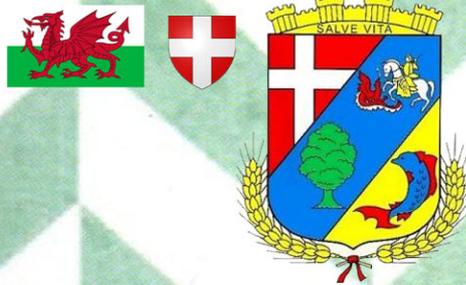


Les cahiers de *Maître Jacques*

N°6
SEPT
2021

**SAINTE-
GEORGES
D'ESPÉRANCHE**



5 euros

DOSSIERS

LE
CHATEAU D'HARLECH

NAISSANCE DE
LA PLACE DU VILLAGE

LE FORT DE PÉRANCHE

LES PERSONNAGES
DE LA GRANGE

POURQUOI FAIRE REVIVRE
LES BOUGETTES



Editorial

Des évènements récents invitent à quelques réflexions en forme d'interrogations.

Le premier est l'anniversaire (10 ans) de la destruction des Bouddhas de Bâmiyân. Le petit reportage vu à la télévision a étendu le sujet à plusieurs destructions de Daech, et montre que cette négation de l'histoire comme le sacage du musée de Mossoul, a fait prendre conscience que l'homme ne peut pas vivre sans son passé. Depuis ces faits, le moyen-orient commence à récupérer son passé comme le montre la reconstruction du musée de Mossoul, l'ouverture de l'Arabie Saoudite, bien que gardienne des débuts de l'Islam, aux monuments Nabatéens jusque là oubliés, et l'installation du Louvre aux Emirats Arabes Unis correspond bien à une attente.... Comme si l'islamisme rejetait l'Islam par retour des choses, concluait le reportage.

Le rapport du GIEC, notre maison brûle, interroge aussi l'historien.

L'histoire ne s'occupe pas seulement du passé, et à la question « sommes nous seuls dans l'univers ? » la découverte des éventuels « autres êtres pensants » butte sur la durée des civilisations. Il n'y a que 100 ans que nous sommes capables d'écouter et d'émettre des signaux de et vers l'univers, ce qui est une durée très courte dans le temps de notre univers. Nos civilisations doivent donc durer pour que cette quête puisse être fructueuse. Mais sommes-nous capables de durer quand notre planète s'essoufle à cause de nos comportements ?

La liberté face au Covid, ou comment réagir à la transmission évidente de ce virus ? La constitution de 1793 donne une définition de la liberté.

Article 6 de la constitution de 1793- La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : *Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.*

Ainsi va le monde.

Ce cahier numéro 6 comporte deux sujets principaux.

Le projet de réhabilitation de la châtaigneraie des Bougettes qui pourrait redevenir ce coin de verdure et de fraîcheur que nos grands parents aimaient tant. Il ya deux générations, avant la télévision, les Bougettes étaient la promenade préférée des St Georgeois, peuvent-elles le redevenir alors que les canicules nous guettent ?

A coté de la route de Lafayette un fort surgi du passé nous permet de revisiter l'histoire de la fondation de St Georges d'Espéranche. Depuis les Gaulois, avec les aléas de l'histoire constructions et destructions se succèdent. En essayant de les relier, une hypothèse sur la genèse du nom de notre village est proposée.

Bonne lecture à tous.

R.M. Faure

Terrible incendie à Venissieux en 1918

qui rappelle celui de Beyrouth en 2020 (par André Clopin)

En pleine guerre, le 15 octobre 1918, dans le quartier de l'Arsenal, à Vénissieux, un incendie se déclare vers 18 heures 30 dans un atelier de chargement de munitions. Rapidement, l'incendie se propage d'atelier à atelier. Des témoins racontent avoir vu une immense clarté illuminer le ciel au sud de Lyon. Des explosions empourpraient les nuages bas. Bientôt, les flammes atteignent le bâtiment de stockage. (80 000 obus y sont produits quotidiennement). Vers 22 heures 40 une formidable explosion retentit. La déflagration est fulgurante. De Fourvière ou la Croix-Rousse on aperçoit les fusées qui éclairent les fumées noires de l'incendie. On raconte que des habitants des environs ont vu une énorme boule de feu dans le ciel. A Oullins, à la Mulatière, on croit à la fin du monde. Les habitants de Saint-Fons et Vénissieux s'enfuient dans les champs ou en direction de Lyon.

Sur place, les dégâts matériels sont considérables, les murs cèdent, les vitres éclatent, une grande partie des bâtiments de la ville subissent des dommages importants. A Vénissieux et Saint-Fons, les fenêtres, les cloisons sont arrachées. De nombreuses maisons en pisé sont complètement démolies. Sur le plan patrimonial, les vitraux médiévaux de l'église Saint-Germain de Vénissieux sont perdus à jamais.

Les sapeurs-pompiers vont lutter plusieurs jours pour arriver à bout de ce sinistre ; nombre d'obus éclatent au fur et à mesure de la progression des flammes et sont projetés à plusieurs centaines de mètres du lieu de l'incendie. Certains vont être retrouvés sur la colline de Feyzin. On déplore deux morts, (une ménagère retrouvée sous les décombres de sa maison et un soldat américain complètement carbonisé en face de l'atelier de chargement), et une centaine de blessés dont 17 pompiers de Lyon. Quant au millier d'ouvriers, surtout des militaires des troupes coloniales, qui travaillaient dans cette entreprise, ils ont eu la vie sauve grâce à l'heure à laquelle s'est déclaré l'incendie après la journée de travail.

Comme toujours dans ces situations dramatiques, des individus ont essayé de piller les maisons abandonnées par leurs habitants. Une vingtaine de ces voleurs ont été arrêtés.

On dit que cette explosion a été ressentie assez loin, jusqu'à Roanne ou dans le Valais suisse. A Vienne et Bourgoin des vitres ont été brisées. Ma grand'mère, qui habitait près de la place du village à St Georges d'Espéranche, nous racontait avoir très bien senti la secousse due à l'explosion, secousse assez violente puisque la plaque de marbre qui recouvrait une commode dans sa maison a été cassée et quelques vitres brisées.

Sources : Le Progrès de Lyon, Le Salut Public de Vienne des 16 et 17 octobre 1918



L'explosion dans le port de Beyrouth le 4 Août 2020 à 18h10

Les personnages de la Grange

par Guy Bernard

La grange du Guillolet est habitée par de nombreux personnages qui participent à l'animation des stalles. Guy les a dessinés grâce à son érudition cinématographique, son ami Jeannot les a découpés et Guy les a peints.

Pour l'école de la République

J'ai cherché un maître d'école bien représentatif. J'avais le choix : Jacques Brel dans les risques du métier, Gérard Klein dans l'institut, Coluche dans le remplaçant, Jean Richard dans quelques messieurs trop tranquilles, mais vraiment le plus représentatif était Fernandel dans Topaze.

Pour les élèves, j'ai choisi les attitudes les plus parlantes : l'élève qui regarde par la fenêtre, celui qui s'endort sur sa main, celui qui lève la main de façon décontractée, celui qui se lève et tend le doigt au maximum, le genre "Moi M'sieur moi je sais !" et qui dit souvent la sottise qui fait rire tous les copains, le gaucher qui lève la main gauche, celui qui a les cheveux courts et les oreilles décollées, le gamin qui se retourne, celui qui se cure le nez, celui qui hésite à lever la main, ceux qui se sont endimanchés pour la photo de classe, ceux qui sont en sarrau noir à bordure rouge, ceux en blouses grises et bien sûr l'élève qui est puni dans son coin avec le bonnet d'âne et qui tire la langue quand le maître a le dos tourné !

Une fois les personnages peints, je les ai portés à Jean Bournay pour qu'il les découpe. C'est à cette occasion que je me suis rendu compte que pour aller dans son atelier il avait deux marches à franchir et, compte tenu de ses difficultés à se déplacer c'était tenter le diable et lui faire risquer une chute. J'ai décidé que pour les personnages suivants je m'en occuperai seul. Il me l'a d'ailleurs reproché: "Alors ! Comme ça ! Maintenant je ne fais plus rien !" Je l'ai donc tenu au courant de l'avancement des travaux en lui montrant les photos au fur et à mesure. La dernière fois que Jean est monté à la grange c'était pour voir la classe in situ.

Pour les ateliers

Les personnages suivants étaient le vigneron, le rémouleur et son apprenti. Pour le vigneron, aucune hésitation, c'était Gérard Depardieu. Le rémouleur et son apprenti, compte tenu de leur position, devaient être peints recto verso. Pour le rémouleur, j'avais d'abord pensé à Edwy Pleyne avec son air de maquignon et puis je me suis décidé pour Louis de Funès plus consensuel dans le premier film où il était en vedette avec Moustache le film ni vu ni connu. Pour l'apprenti, le grand Lebrac de la guerre des boutons d'Yves Robert convenait parfaitement, ça marchait d'autant mieux que l'air moqueur du rémouleur renvoyait à l'air boudeur de l'apprenti.

Il restait une grande surface de contreplaqué dont je ne savais que faire. J'en ai parlé à Jean Bournay, qui n'a pas réfléchi longtemps avant de me dire : "Tu n'as qu'à faire un personnage pour accueillir les visiteurs à l'entrée de la grange !" L'idée était excellente, c'est comme ça que Brigitte est née !

J'avais d'abord pensé à Claudia Cardinale dans ses westerns, mais je n'ai pas trouvé de photos en pied, puis à Jeanne Moreau, mais je n'ai pas trouvé de photos de face. Avec elle dans Viva Maria il y avait Brigitte Bardot qui convenait parfaitement et pour laquelle la documentation ne manquait pas. Maintenant, à l'entrée de la grange, Brigitte accueille le visiteur, lequel souvent ne remarque pas qu'elle tend sa sébile pour un geste généreux !

Ainsi fut fait comme aurait dit le père Royer.

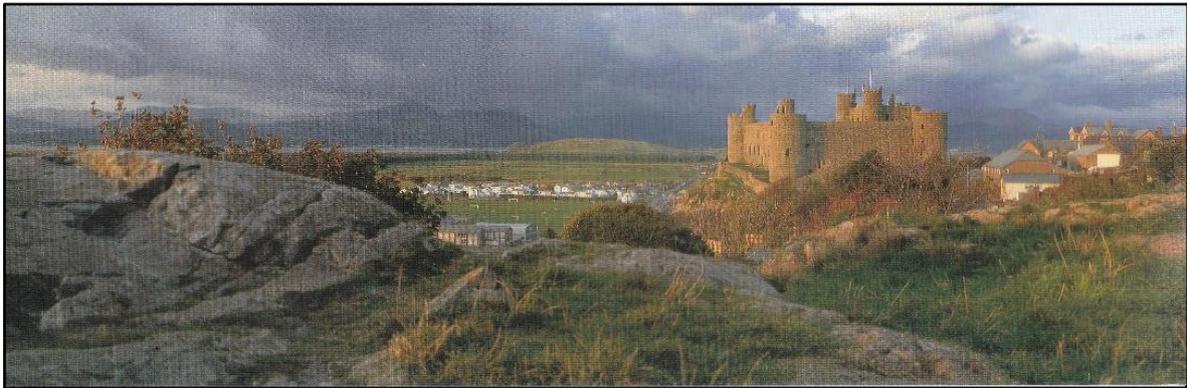
Nota : la grange est temporairement inaccessible (arrêté préfectoral) à cause d'une petite poutre transversale qui a fléchi. Souhaitons que cela ne dure pas !

Le château d'Harlech

sur le modèle du château de St Georges

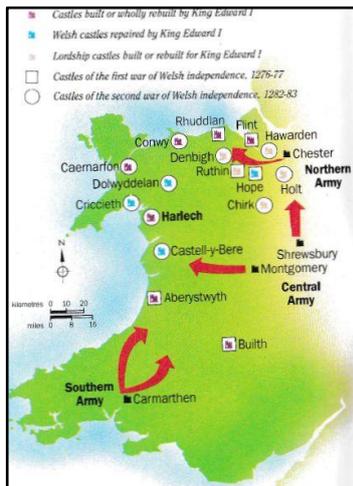
par R.M. Faure, d'après les travaux d'Arnold Taylor (1911-2002)

Le château d'Harlech, au pays de Galles, est une sentinelle de pierre construite dès 1283 sous la direction de Maître Jacques de Saint Georges arrivé en Angleterre en 1278, à la demande du roi Edouard 1^{er}. Ce château fait partie de la ceinture de fer du pays de Galles, avec ceux de Flint, Conway et Caernavon, pour assurer aux colons anglais la paix dans ces vallées propices aux cultures. Placé sur un éperon rocheux, à 60 m au-dessus du niveau de la mer qu'il surveille, ce bâtiment surprend le visiteur par sa géométrie, son rigoureux dessin et sa conservation quasi-complète qui permet d'imaginer facilement sa grandeur passée.



Un peu d'histoire

Le premier document qui atteste du château d'Harlech est de Mai 1283. Six mois auparavant le prince gallois Llewelyn est tué près de Builth, ville au centre du pays de Galles. Début 1283 la prise par les anglais des châteaux de Dolwyddelan et de Castell-y-Bere après de durs sièges permettent à Edouard 1^{er} la mainmise sur les Galles du nord et de lancer la construction de 14 châteaux qui vont marquer la domination anglaise sur le pays.



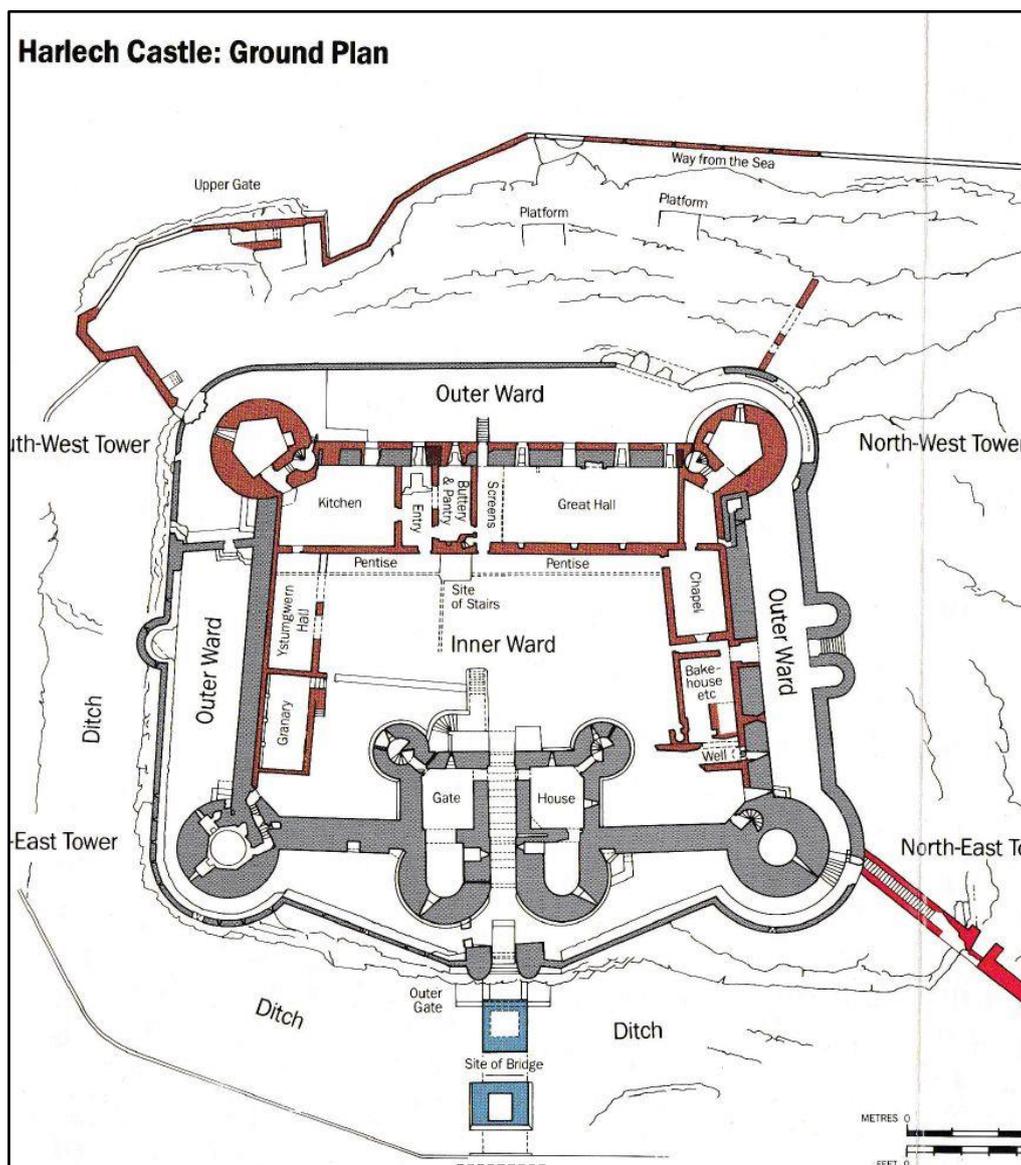
Carte du Pays de Galles



Façade extérieure avec la porte fortifiée

Flint, Rhuddlan, Ruthin, Caergwrle, Builth et Aberystwyth, le long de la frontière sont lancés dès 1277 et, entre mars et juin 1283, Conway, Harlech et Caernavon. Les travaux de Denbigh, Hawarden, Holt et Chirk débutent plus tard, en 1284 et Beaumaris, qui ne sera jamais terminé, est lancé en 1295, à la fin de la conquête. La direction de la construction de tous ces châteaux est confiée à Maître Jacques de Saint Georges. La construction des trois châteaux de 1283 (Conway, Harlech, Caernavon) démarre très vite, en juin déjà plus de 20 maçons et tailleurs de pierre sont à l'œuvre à Harlech. En Juin 1286, quand le chantier d'Harlech est à son apogée, 950 hommes y travaillent soit 227

maçons, 115 tailleurs de pierre, 30 forgerons, 22 charpentiers et 546 ouvriers. Tous ces chiffres sont consignés dans les rapports de construction que le roi et son administration imposaient et qui sont conservés à la tour de Londres.



Plan du château d'Harlech

Le dessin du château est remarquable. Il s'adapte parfaitement à la topographie des lieux, la mer qui bat ses vagues au pied de l'éperon rocheux (60 m plus bas) permet l'acheminement par bateau des matériaux alors que les contraintes hivernales imposent une exécution rapide telle que, dès le premier arrêt du chantier à l'hiver 1283, le bâti peut déjà abriter et protéger une garnison anglaise. La partie grise du plan du château est celle réalisée pendant la première période (dessin ci-dessus).

Harlech et Saint Georges d'Espéranche.

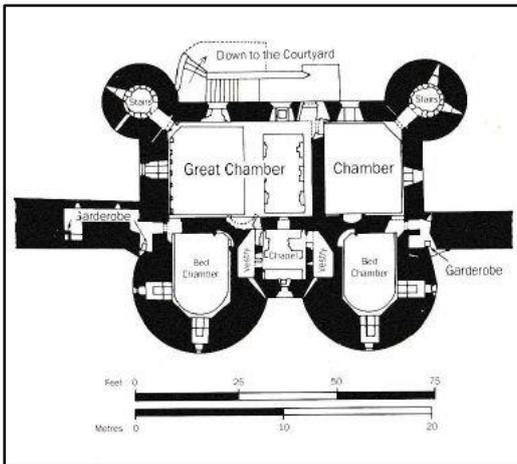
Les deux châteaux (Harlech et Saint Georges) ont un plan de base en carré savoyard, un carré avec quatre tours d'angle. Celui d'Harlech possède en plus une formidable porte fortifiée avec logements du fait d'être habitable dès la première saison. Leurs dimensions sont différentes, Harlech occupe le sommet d'un promontoire rocheux et s'inscrit dans un carré de 60m de côté, contre 75m à Saint Georges, la garnison étant sans doute moins nombreuse que la cour de Savoie. En période de guerre le plan concentrique des lignes de défense est de mise, mais l'espace est étroit sur cette plate-forme extérieure, aux pieds des murs. A Saint Georges nous n'avons pas de traces de lices en dehors du château, très imposant par sa masse. Sur son promontoire le château d'Harlech est entouré de douves



profondes du côté de la ville, forcément sèches. Cette excavation est en fait la carrière d'où étaient extraites les pierres du château, faites d'un gneiss métamorphique du cambrien, bien plus solide que la molasse de Saint Georges.

Les châteaux sont orientés suivant les points cardinaux. A Harlech, la façade orientée Ouest est face à la mer et est percée de sept fenêtres qui éclairent la grande salle. La porte est sur la face Est et regarde la ville. A Saint Georges les faces Est et Sud sont celles des grands corps de bâtiments sur trois étages, avec de nombreuses fenêtres. La face Nord, un grand mur fort, contient la porte et l'accès au château se fait par un pont levé ou un pont à bascule.

La porte fortifiée d'Harlech est un château en elle-même, quatre tours lui donnent un aspect redoutable. Les deux tours intérieures, moins larges contiennent les escaliers permettant le cheminement vertical entre les deux étages de vie et le haut des remparts. L'accès au château est défendu par un double pont-levis et le passage possède deux herses permettant de bloquer les assaillants et les détruire avec des flèches tirées par des archères ou avec de gros blocs de pierre tombant du haut à travers des assommoirs.



Plan de la porte fortifiée



Façade intérieure de la porte fortifiée

Un tableau de 1776 (ci-dessus) montre que les tours du château sont surmontées de tourelles ou échauguettes qui servent à protéger des intempéries les escaliers en colimaçon qui débouchent au sommet de la tour, mais aussi à protéger les guetteurs. La plupart des châteaux gallois ont des échauguettes, mais la question n'a pas de réponse pour celui de Saint Georges. Les pièces habitables de cette porte-donjon ont toutes une grande cheminée dont les âtres et conduits sont toujours bien visibles, les planchers ayant disparus. Au sommet un conduit multilobé regroupant quatre cheminées atteste de l'ingéniosité des constructeurs et l'adresse des tailleurs de pierre.

A l'automne 1285, Sir John de Bonvillars, un savoyard, ami du Roi et juge suprême pour le pays de Galles s'installe au château d'Harlech comme « constable » pour administrer la région. La garnison permanente est composée d'au moins trente soldats dont dix archers, un chapelain, un artilleur pour les machines de jet placées face à la mer, un forgeron, un maçon, plus des portiers et des gardiens. En 1290, c'est Maître Jacques de Saint Georges qui s'installe comme « constable » dans ce château, qui est son oeuvre, ce qui montre la haute considération du roi à son égard et ainsi la reconnaissance de son génie militaire.

Le plan détaillé a été dressé par A. Taylor à partir de relevés de terrain. La plupart des fondations sont encore visibles, et donnent une représentation de l'agencement des communs, ces bâtiments où se retrouvent en maintes occasions les habitants du château.



L'espace entre les deux murs forts



Vue aérienne

Les quatre tours d'angle du château ont aussi des pièces à vivre, sur trois étages avec cheminées. Elles font aussi communiquer ces étages avec le chemin de ronde qui court sur toute la longueur des murs forts ou courtines. Elles ont toutes un nom et l'une d'elle sert de prison. Les comptes anglais nous apprennent qu'un pied de tour (en hauteur) revient à environ 50 shillings (les tours font plus de 50 pieds de haut), qu'un pied de tourelle de 20 pieds vaut 12 shillings, qu'un encorbellement en pierre est payé jusqu'à 1 shillings (il y en a 171). Cette comptabilité déchiffrée par Arnold Taylor permet de comprendre comment Edouard 1^{er} a vidé les coffres de son pays pour cette conquête Galloise.

La cour intérieure n'est pas vide, elle est occupée par plusieurs bâtiments qui s'appuient sur les murs d'enceinte. Les corbeaux d'appui et les trous d'encastrement des poutres sont encore visibles. Il y a la grande salle qui regarde la mer à travers sept fenêtres ouvertes dans la courtine (ouest), avec une grande cheminée débouchant sur le chemin de ronde. Cette grande salle de réception et de vie est juxtaposée aux cuisines. Sur le mur Nord la chapelle et une pièce abritant le four et le puits. Sur le mur Est s'appuient une pièce de réserve, un grenier et aussi l'atelier du maréchal ferrant. De plus ces bâtiments possédaient des auvents qui permettaient d'abriter facilement hommes et montures. En général, le rez-de-chaussée était dévolu aux écuries, étables, aux communs ainsi qu'aux cuisines et accueillait principalement les gardes et les serviteurs, tandis que les habitations nobles prenaient place dans les étages. Pour accéder à l'étage, un grand escalier partait de la cour. A Harlech, il est fait de deux parties à angle droit, avec palier menant à une tribune qui domine la cour intérieure. A Saint Georges l'escalier est droit, en face de la porte du château et monte majestueusement aux appartements du seigneur des lieux. De nombreuses latrines marquent le souci de l'architecte de faire des châteaux des lieux de résidence agréables. A Harlech, en plus des latrines collées à l'encoignure des tours comme à Saint Georges, trois latrines en encorbellement subsistent. A Harlech, le château est fondamentalement militaire et possède, en utilisant astucieusement le relief, une seconde enceinte qui enferme, entre cette dernière et les murs forts une cour extérieure alors qu'à Saint Georges entre les murs du château et les murs des douves, un jardin d'agrément permet aux seigneurs et à ses visiteurs de profiter d'un lieu de détente. Des actes seront d'ailleurs signés dans ce verger.

Ce château, mis en valeur par des aménagement bien pensés, est une visite obligatoire lors d'un séjour au pays de Galles. Moins vaste qu'à Saint Georges et avec des dispositions semblables, il dégage une puissance formidable qui impressionne les visiteurs d'hier comme ceux d'aujourd'hui.

Question de grammaire en Juin 601

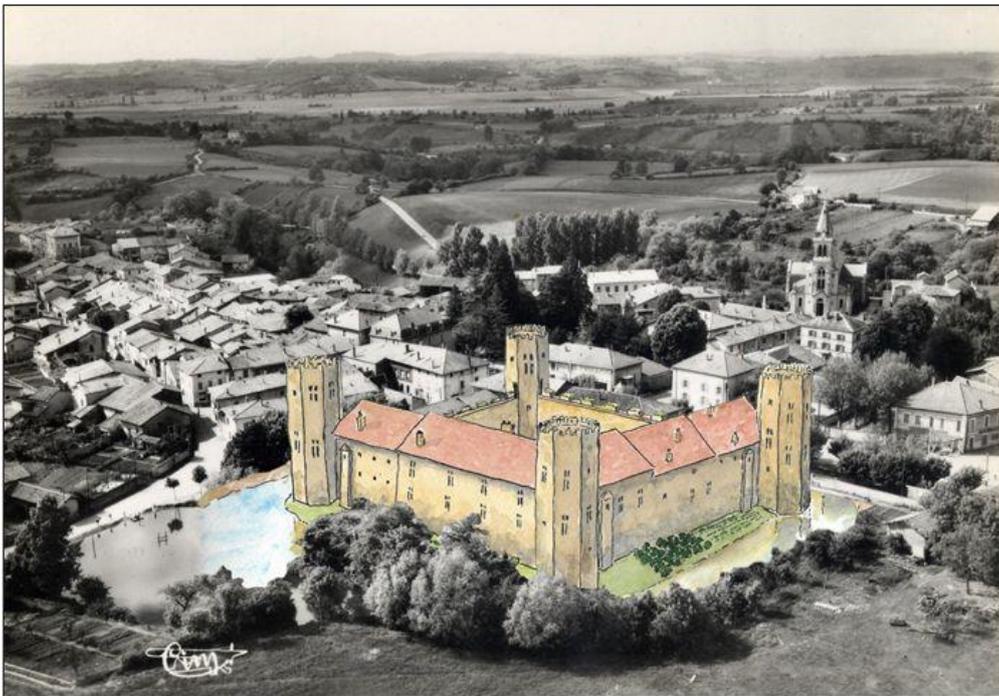
Nous avons une lettre du pape Grégoire le Grand (591 – 604) qui écrit à l'évêque de Vienne, Didier, pour lui interdire d'enseigner la grammaire, car « *La même bouche ne saurait chanter les louanges du Christ et celles de Jupiter* » dit le Pape. Au Moyen Âge, la grammaire est l'un des trois « arts du langage » avec la logique et la rhétorique, elle sert à interpréter et à commenter les textes, alors que dans la réforme Grégorienne qu'il installe les règles sacerdotales sont absolues. Est-ce pour cet esprit d'ouverture que Didier fut assassiné le 23 Mai 611, dans l'Ain ?

La grande place actuelle de Saint Georges dans les douves du château féodal !

Par J.M. Labruière

Saint Georges d'Espéranche possède une place publique de grande taille, ce qui fait défaut à bien de communes voisines. Il faut remonter au XIII^{ème} siècle, pour en comprendre l'origine et les délibérés du conseil municipal nous rappellent comment cette place s'est développée.

A Saint-Georges d'Espéranche, il y a ce qui reste du château édifié au XIII^{ème} siècle par les ouvriers de Maître Jacques, pour les comtes de Savoie. Peu d'habitants de la commune savent que ce château fut un modèle du genre par son architecture, et que de nombreux châteaux du pays de Galles lui ressemblent. Une maquette du village vers 1300, représentant le village tel qu'à cette époque, à l'intérieur de son enceinte, est visible à la mairie. On peut y voir le château entouré de ses fossés défensifs. Le château des Comtes de Savoie a été aussi visuellement reconstitué (image ci-dessous) où il se découvre bien plus imposant que ce qu'il en reste aujourd'hui.



Reconstitution du château et incrustation dans une vue aérienne de 1950

Pour revenir à la place du village actuelle, transportons-nous à la période révolutionnaire.

Le comte de Lévis propriétaire, et son château, ont été l'un et l'autre victime de la Révolution de 1789. Le Directoire autorise la commune à disposer des fossés du bâtiment pour diverses utilisations : abreuvement des bestiaux, lavage du linge et ressource d'eau en cas d'incendie. Certains y pratiquaient aussi la pêche, c'est ainsi que Dame de Lusse, descendante du dernier seigneur de St Georges, réclama trois mille francs de dédommagement à la commune pour vol et attentat dans des biens qu'elle pensait appartenir à son petit fils monsieur de Sion, ce qui provoqua un procès qu'elle perdit en 1817.

Le château communal est une formidable carrière de pierres taillées et le sieur Volant est chargé par le Directoire de la vente des matériaux issus de la démolition de l'édifice, depuis il ne subsiste que la façade est et la tour-sud est arasée de la moitié de sa hauteur.



En 1905

En 1835 le maire de Saint-Georges décide d'augmenter la superficie de la place en comblant le fossé sud dont-il pensait la commune propriétaire. De fait ce terrain appartenait au sieur Ronjat, notaire, qui s'opposa à ce projet. Le maire tenta auprès du sous-préfet de Vienne de prendre possession du fossé arguant en payer les redevances foncières, et que les prétentions injustifiées du sieur Ronjat étaient absurdes. Mais le sous préfet lui intima l'ordre de ne pas inquiéter le sieur Ronjat jusqu'à la décision du tribunal d'instance de Vienne. En effet le maire avait menacé les consorts Vireton (héritiers du sieur Ronjat) d'une expulsion qu'aurait pu imposer une ordonnance d'un représentant du Roi, pour motif d'utilité publique.

Le 3 août 1838 le maire de Saint-Georges instruit le sous préfet de son échec au procès parce qu'induit en erreur par son conseil municipal. Plus tard en 1840 le sous préfet répond par la négative au maire qui proposait d'acheter la partie des fossés du château au moyen de l'argent que pourrait rapporter la vente de deux terrains ? Ces terrains sont d'une surface de 12590 mètres carrés quand la surface des fossés convoités n'est que de 1524 mètres carrés soit plus de huit fois inférieure.

Le sous préfet impose la rédaction d'un dossier complet, il désigne les personnes chargées de cette enquête dite commodo-incommodo, les descriptifs des objets concernés ainsi que les estimations qu'ils jugeront leur accorder.

Le descriptif indique que la largeur du fossé est de quatre à cinq mètres traversés par un pont de pierre, pour environ deux mètres de profondeur. L'estimation de la valeur du fossé est évaluée à deux mille francs (2000), quant aux terrains, leur mise à prix aux enchères publiques sera de mille quatre vingt francs (1080). Le descriptif mentionne la grande tour du château, il est probable qu'il s'agisse de celle encore visible sur d'anciennes cartes postales datant de la fin du 19^{ème} siècle.

Le sieur Ronjat décédé, ses héritiers, les consorts Vireton, s'ils consentent à la transaction tentent d'imposer la condition qu'aucune construction ne pourra s'élever à l'emplacement du fossé comblé. Le sous préfet réfute cette proposition qui est improbable puisque le projet est l'agrandissement de la place afin de pouvoir y tenir plus aisément les foires et marchés.

Le sous préfet donne un avis favorable à la transaction bien que les produits soient selon lui sans rapport, mais avantageux au projet d'intérêt public, et ceci avec la restriction qu'il faudra que la commune dispose des ressources nécessaires à cette opération.



En 1939, avec les premières automobiles

Il ressort nettement que le préfet semble favoriser les intérêts des particuliers contre la commune mais nous ne connaissons pas la situation des terrains prévus pour effectuer le payement des fossés, ni la progression de la mise en vente aux enchères. La commune vendra les pierres des douves à raison de deux francs le mètre cube. Ce qui confirme que les bords des fossés étaient soutenus par un mur en pierre.

Il en résulte cette vaste place et les parties conservées du château sont maintenant bien visibles grâce aux travaux d'installation d'un restaurant, ce qui a permis d'éliminer les éléments qui le masquait.



En 1903, la place est bien vide



sauf les jours de marché

La châtaigneraie des Bougettes

par les Compagnons de Maître Jacques

Autrefois, beaucoup de St-Georgeois possédaient des châtaigniers. L'hiver, cela permettait d'avoir un supplément de nourriture. L'été, sous ces grands arbres la promenade était très agréable.

Le lieu-dit des Bougettes, en bordure du village, était un secteur boisé dont l'essence des arbres était en majorité des châtaigniers, autrement dit il s'agissait d'une châtaigneraie couvrant une surface de plus de 2 hectares. Cette dernière est d'ailleurs vantée, avant guerre, par le poète Jean de Baret sur une jolie carte postale du village.

La belle châtaigne des Bougettes n'avait rien à envier à celle de l'Ardèche dont on vante les qualités. À Saint-Georges longtemps la châtaigne, aliment des moins aisés pour ne pas dire des pauvres, a déserté l'écuelle pour, une fois l'an, revenir tremper dans un bol de lait ou être dévorée par les enfants à l'occasion de la vogue d'automne.

À Lyon la vogue d'automne de la Croix-Rousse était nommée « la vogue de la châtaigne ». Ce sont quelques-uns de ces commerçants de foire qui venaient emplir leurs sacs de maraudeurs dans la châtaigneraie des Bougettes !



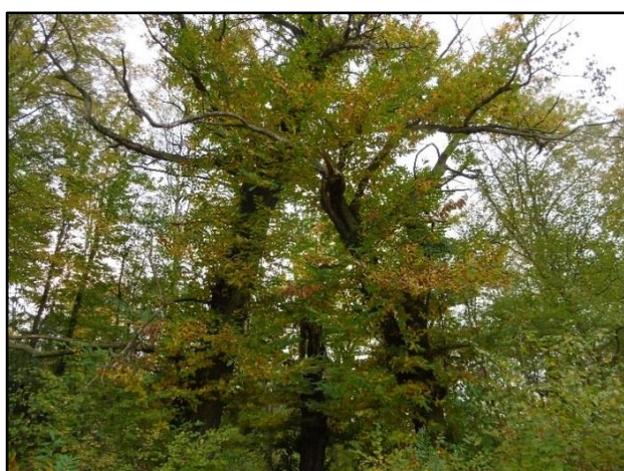
Trois cartes postales des années 1950

Les moines cisterciens connaissent la châtaigne dès le XI^{ème} siècle. Cet arbre majestueux est vanté en 1780 par Parmentier dans son traité de la châtaigne. Tout est bon dans le châtaignier, ses fruits, son bois, sa

teinture et son ombrage qui permet d'autres cultures sous ses frondaisons. Par ses racines solides, il s'oppose à l'érosion et maintient les collines. S'il est majestueux, le châtaignier l'est par sa taille mais aussi par son âge car les siècles ont peu de prise sur lui, un très léger et simple entretien suffit. Il faut une cinquantaine d'année pour que l'arbre fournisse des fruits et de vénérables arbres de 500 ans ne sont pas rares.



Les bougettes, cet écrin de verdure entre la rue des Bougettes au sud et la rue de la Serve du Pont, dans le prolongement de la rue Maitre Jacques, au cœur du village.



Photographies de Novembre 2020

Bien vivace, entretenue par des troupeaux de chèvres jusqu'au dans le milieu du XX^{ème} siècle, la châtaigneraie des Bougettes aujourd'hui se meurt. Progressivement s'est installé un désintérêt pour la culture de la châtaigne, et les loisirs ne sont plus aux promenades bucoliques sous ces majestueux arbres que nos aïeux prévenants avaient plantés il y a plusieurs siècles. En effet, qui a connu la châtaigneraie est saisi de nostalgie et de tristesse devant la désolation présente. De cet espace naturel autrefois si vivant, se dressent quelques arbres noircis et des cadavres écroulés sans que personne ne vienne en récupérer le bois. En outre, ces arbres pluri-centenaires ont dû tant bien que mal lutter contre les maladies causées par plusieurs parasites et champignons :

- Le cynips (*Dryocosmus kuriphilus*), parasite majeur du châtaignier
- L'endothia (*Cryphonectria parasitica*), champignon qui contamine l'écorce, provoquant un chancre, responsable du ralentissement du flux de sève élaborée. ...

- L'encre (*Phytophthora cambivora* et *Phytophthora cinnamomi*) attaque les racines et l'écorce de la base du tronc.

Ceux qui sont encore là, ne semblent pas trop être atteints par ces maladies, mais sont surtout mal entretenus.



Comment aider ces arbres à rester majestueux ?

Le sentier des Bougettes n'existe quasiment plus, le nom « les Bougettes » demeure cependant avec la rue des Bougettes menant aux maisons d'un lotissement. Le sentier d'antan qui traversait la châtaigneraie à flanc de coteau, parallèle au chemin antique de St-Georges à Septème a donc disparu. Il a été rendu impraticable lorsque les parcelles jouxtant le bois au sud ont été construites.



Evolution du bâti en un demi-siècle

Devant l'état de cette châtaigneraie, très parcelée et très mal entretenue, dans le souci de garder le plus possible notre planète vivable et agréable pour nous et les générations futures, les Compagnons de Maître Jacques, non seulement gardiens du passé, mais se projetant aussi dans l'avenir, souhaiteraient que leur village profite d'un havre de calme et de fraîcheur, pratiquement au cœur du village. Pour cela ils rappellent :

- La châtaigneraie fait partie du patrimoine naturel de St-Georges d'Espéranche de par son ancienneté et son utilisation passée comme ressource alimentaire (ses fruits) et lieu de promenade (son ombrage très apprécié) pour ses habitants. Par conséquent, entreprendre aujourd'hui une action de sauvegarde de ce site, c'est préserver un témoin de l'histoire locale.
- L'association des Compagnons de Maître Jacques souhaite sensibiliser les élus et les habitants de l'intérêt de ce patrimoine pour sa transmission aux générations futures et son utilité environnementale bien réelle.
- Une châtaigneraie entretenue est une véritable oasis accueillante et fraîche. En outre, un hectare de châtaigniers, c'est par exemple des abeilles qui assurent une production de 25 kg de miel par saison. Le rôle écologique d'une châtaigneraie est bien établi avec flore et petite faune qui prospèrent sous les fûtaies.

- En ces étés de canicule, un havre de verdure et de fraîcheur, un lieu calme, de repos, de rencontre devient une nécessité pour notre commune.
- L'association est consciente que mettre en œuvre un projet de sauvegarde d'un patrimoine demande un certain nombre de moyens (humains, techniques et financiers). Par conséquent ce n'est pas seule qu'elle pourra relever ce défi, mais en fédérant autour d'elle, en faisant adhérer le plus grand nombre au projet.

La problématique est, aussi à l'heure actuelle, l'appartenance du site à plusieurs propriétaires. De ce fait, il faut donc réfléchir en amont à la meilleure solution possible pour sauvegarder en totalité ou en partie cet espace pour ensuite pouvoir le réhabiliter et le valoriser. On peut limiter, dans un premier temps, la réhabilitation à un sentier découverte allant en limites de parcelles, de la rue Maître Jacques au petit pont sur le ruisseau de Charantonge en suivant le fond du thalweg.

Tout ne peut être fait d'un seul tenant les Compagnons proposent des actions limitées mais porteuses d'avenir qui pourront être réalisées quasi indépendamment les unes des autres, portées par des volontés d'engagement ponctuel.

- En premier lieu, des travaux de réhabilitation sont nécessaires, au vu de l'état sanitaire actuel : débroussaillage, abbatage des arbres morts, élagage..., de part et d'autre du sentier découverte. Pour cela des journées « Bonnes Actions » peuvent être organisées avec des volontaires, tout en s'assurant des conditions de sécurité nécessaires pour ce type d'action.
- Prévoir quelques nouvelles plantations de châtaigniers, pour refaire, à terme, un couvert continu. Le châtaigner vit sur un temps long, très long. Planter quelques châtaigniers chaque année n'est pas une lourde charge, mais un réel investissement à long terme.
- Réaménager un chemin pour les promeneurs : le tracé pourrait être en limite de parcelles et conduire jusqu'à la « source des Seigneurs » qui servait de complément aux puits du château quand ce dernier était habité par la cour des comtes de Savoie. Ce sentier réalisé fera sans doute partie du réseau des sentiers de randonnée des Collines du Nord Dauphiné.
- Faire du chemin un sentier d'interprétation ou sentier de découverte. *Un sentier d'interprétation est une infrastructure touristique se présentant sous la forme d'un sentier relativement court équipé de panneaux d'informations pour permettre aux usagers de connaître et surtout décrypter les milieux qu'ils traversent en l'empruntant, en donnant les clés scientifiques, historiques, culturelles voire politiques pour comprendre l'aspect des lieux.* Cette proposition intéresse le collège de Saint Georges, qui pour ses cursus a besoin d'observer la bio diversité que l'on sait grande sous un couvert de futaie.
- Aménager simplement le site pour l'accueil des promeneurs avec quelques bancs par exemple.

Bien d'autres idées sont possibles et l'association des Compagnons de Maître Jacques est prête à accompagner cette réhabilitation au côté des acteurs qui se mobiliseront, à faire partager son savoir historique sur ce patrimoine, à s'associer à sa valorisation et à la faire connaître.

Témoignages des beaux jours des Bougettes *(par d'anciens Saint Georgeois)*

Ma grand-mère est née en 1885, en Ardèche dans une famille de quatre enfants où les fins de mois étaient parfois difficiles, souvent adoucies par les châtaignes qui constituaient le seul plat du repas. A Lyon après la Grande Guerre, ma grand-mère se marie à un Saint Georgeois.

Elle s'occupait souvent de moi et m'entraînait dans la cueillette des châtaignes à la châtaigneraie des Bougettes. Cette châtaigneraie, jouxtant les anciens murs du village me paraissait une cathédrale avec des frondaisons très hautes, des rayons de soleil faisaient comme un orgue monumental et on y entendait un frémissement de feuilles permanent. L'odeur du sous-bois frais, le sol meuble avec tous ces bogues jouant à cache-cache sous les feuilles avec les couleurs de l'automne, restent des souvenirs merveilleux pour le petit bonhomme que j'étais et qui se sentait minuscule devant ces troncs rugueux et gigantesques.

Les châtaigniers avaient tous un propriétaire et il fallait avoir son accord pour cueillir les fruits. Quand dans le bogue il n'y a qu'un fruit, c'est un marron, quand il y a plusieurs fruits ce sont des châtaignes. Ma grand-mère savait tout sur les châtaignes. L'accord du propriétaire se monnayait parfois en châtaignes et au retour nous passions chez lui pour lui remettre une petite partie de la cueillette, qui souvent était sans

contrepartie. Sous les châtaigniers il y avait plusieurs cueilleuses, les discussions allaient bon train, toutes les nouvelles du village étaient commentées. Il y avait aussi des bergères, de vieilles dames faisant paître leurs quelques chèvres sur des zones déjà ramassées, car les chèvres sont friandes de ces fruits, elles entretenaient le sous-bois. D'où, parfois d'autres discussions plus âpres...

Ainsi, à la fin de l'automne, deux ou trois cageots de châtaignes étaient conservés dans un endroit frais et ma grand-mère, à l'aide de serpillières humides en contrôlait l'hygrométrie : trop sec la châtaigne durcit, trop humide elle moisit. Il fallait aussi éliminer celles qui logeaient un ver, petite chose blanche qui se tortillait et qui sans doute voulait passer d'une châtaigne à une autre pour mieux se gaver.

En cuisine la châtaigne pouvait être rissolée, mais le plus souvent, après décortiquage elle cuisait longtemps à l'eau, dans un poêlon en fonte sur l'arrière de la cuisinière. Refroidie, il fallait à nouveau la décortiquer d'une seconde peau qui collait aux doigts. Elle se mangeait alors, soit au lait, soit dans la soupe de légumes, soit en accompagnement d'une viande et nous nous régaliions.

Aujourd'hui, quand j'achète des châtaignes elles n'ont pas le parfum, ni le goût de celles des Bougettes...

« L'odeur de mon pays était dans une pomme, et j'ai mordu cette pomme avec les yeux fermés du somme » Albert Samain

Autre témoignage

Je n'ai pas beaucoup de souvenirs sur ces jours de cueillette, si ce n'est pour chasser ces "lyonnais" qui venaient, sur la parcelle nous appartenant, s'approvisionner gratuitement le dimanche.

- mon père ramassait les châtaignes encore renfermées dans leur bogue (hérissons) qu'il entassait dans un coin du jardin ou à la cave car ainsi elles se conservaient mieux et on pouvait les consommer jusqu'à la fin de l'hiver

- je me rappelle aussi les repas châtaigne. Mes parents et moi étions réunis autour d'un grand fait-tout tout fumant dans lequel avaient cuit les châtaignes (préalablement débarrassées de leur première peau). On se brûlait les doigts pour enlever la deuxième peau qui était plus facile à enlever sur des châtaignes chaudes. Ainsi, petit à petit les grands bols devant nous se remplissaient. Un peu de lait chaud par-dessus et peut-être un peu de sucre et chacun pouvait se régaler. Souvent je préférais les écraser au presse-purée et manger une bonne purée avec beaucoup de sucre.

- cet après-midi, mon fils Christian se rappelle les gâteaux de châtaignes au chocolat que faisait ma mère. Il s'en régale encore...



Châtaignes dans leur bogue et chemin de découverte à bâtir (en jaune)

Les Compagnons remercient par avance tous ceux, qui, d'une façon ou d'une autre, agiront pour faire aboutir un projet de réhabilitation pour donner à notre village un espace agréable de détente, de contemplation, de fraîcheur et de repos.

Voir aussi dans ce cahier, l'article 'La colline de Saint Georges et ses ravins' qui explique la genèse de ce ravin profond où prospèrent les châtaigniers des Bougettes.

La colline de Saint Georges et ses ravins

par R.M. Faure

Le village de Saint Georges est défendu par deux ravins où coulent deux ruisseaux, celui de Charentonge (la Cruzallière) et Coté la Truelle (les Bougettes) comme le montre la carte d'Etat Major de 1820.



Avec quelques déplacements de terre les Saint Georgeois ont ceinturé le village d'étangs. Au sud, la digue qui retient les Terraux (les douves du château) permettait l'accès aux terres du Revoireau. Au nord, le futur tracé du tacot traversait une zone marécageuse (des drains ont été retrouvés) pour contourner le ravin de la Cruzallière, au fond duquel des digues retenaient des étangs, maintenant comblés. A l'ouest, le chemin de Septème empruntait une digue importante (qui se rompit entraînant une inondation à Oytier vers 1600, et qui fut reconstruite). Il franchissait le ravin du Charentonge et rejoignait les chemins de Septème et Oytier, évitant soigneusement un fond de vallée marécageux. La route de Barret n'existe que depuis les années 1860.

Origine des ravins et de la molasse, la roche de construction des vieux bâtiments du village.

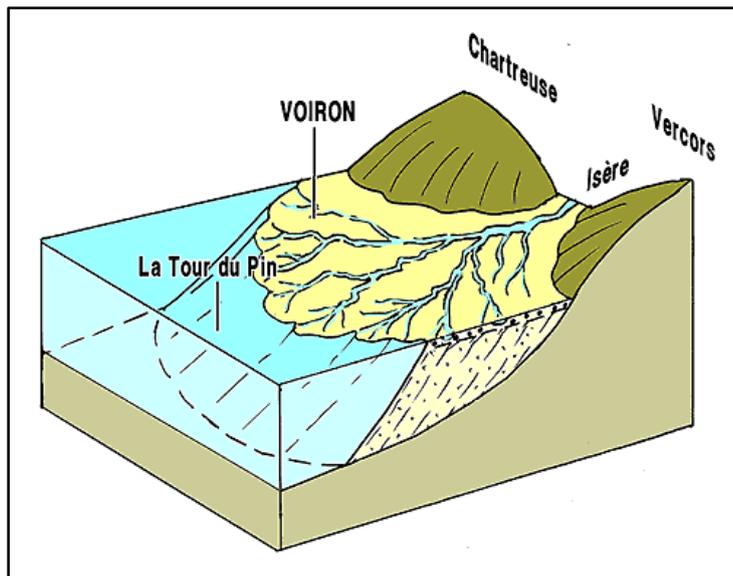
Un peu de géologie permet de comprendre la genèse de ces ravins qui faciliteront l'établissement d'un village, naturellement défendu, car ces ravins sont profonds et escarpés (Jusqu'à 30 m). Géologiquement les collines de Saint Georges appartiennent au plateau de Chambaran fait d'argile et de molasse.

Il y a plus de 30 millions d'années le profond sillon qui sépare le massif central et les Alpes est envahi par la mer (la transgression miocène) et cette mer profonde par endroit de plus de 3000 m va être peu à peu (en 30 millions d'années) être remplie par les matériaux érodés aux Alpes et apportés par l'Isère. Voir le schéma ci-après correspondant à mi-temps du processus.

Un grand fleuve, qui deviendra l'Isère, transporte des millions de tonnes de matériaux érodés aux Alpes à travers l'espace libre entre Chartreuse et Vercors. Cela forme un delta, énorme cône de déjection, qui va combler la mer qui occupe le sillon rhodanien. A la surface du cône le fleuve divague d'une crue à l'autre et l'empilement des matériaux est très désordonné. Il y a dans ce sol vaguement stratifié, des galets, du sable, de l'argile qui vont se transformer en se tassant sous leur poids et suivant des procédés physico-chimiques (dissolution et cimentation) pour faire les sols que nous connaissons aujourd'hui. Sous forte pression le calcaire des galets devient de la calcite soluble qui va cimenter un banc de sable pour en faire de la molasse, pierre tendre mais combien pratique pour construire des bâtiments. La cimentation des

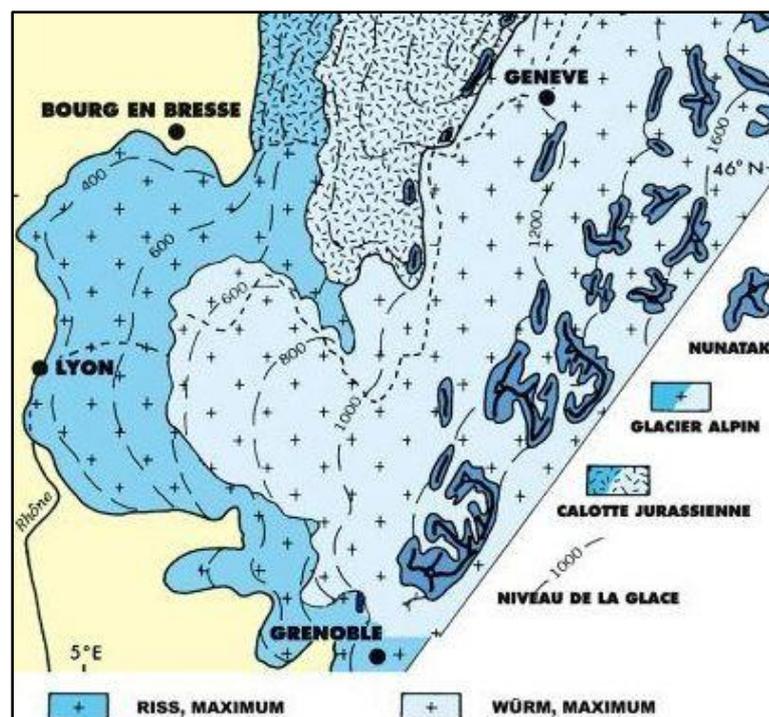
grains peut se faire aussi avec de l'argile. L'épaisseur des sédiments atteint 3000 m, mélange de sable, d'argile et de cailloux qui se compacte sous son propre poids. En effet, un sol est un ensemble de particules

(caillou, grain de sable, limon, plaquettes d'argile) charriées puis déposées par l'eau ou le vent. Entre ces particules il y a des espaces, souvent pleins d'eau. L'évolution mécanique de cet enchevêtrement provoque une diminution du volume des vides (tassement, essorage), donc une meilleure résistance du fait de l'augmentation de sa compacité. Un matériau plus dense est plus résistant. Sous son propre poids, qui peut être très important si on se place à grande profondeur, le sol acquiert des propriétés mécaniques qui lui permettent de supporter des charges importantes et d'être de moins en moins perméable. C'est ainsi que se forme la molasse, sol qui devient une roche.



Le cône de sols détritiques qui deviendra molasse.

A la fin des cycles miocène (-20 à -5 Ma) et pliocène (-5 à -2Ma) la mer à disparue, la grande étendue, le Nord Isère, qui est en légère pente depuis les massifs pré-alpins vers le Rhône, va voir sa surface modelée par les périodes glaciaires. La dernière, celle de Würm (-80000 à -10000) pendant laquelle les glaciers débordent peu des Alpes n'atteint pas Saint Georges. Celle de Riss (-300000 à -120000) est très puissante, en plusieurs épisodes, et les glaciers, ou plutôt l'inlandsis des Alpes vient butter contre les contreforts du Massif central en laissant des blocs erratiques comme le gros caillou de la Croix-Rousse. A cette époque, les glaciers recouvrent Saint Georges de plusieurs centaines (~600m) de mètres de glace. Ce poids (au moins 500 tonnes par mètre carré) consolide fortement le sol en le rendant très compact, ce qui lui permettra de supporter sans tassement le poids des tours du château de Saint Georges. Lors de travaux et de fouilles il est apparu que le château n'avait pas de fondation, il était posé simplement sur le limon argileux très compact de Saint Georges.



de fouilles il est apparu que le château n'avait pas de fondation, il était posé simplement sur le limon argileux très compact de Saint Georges.

A la fin des glaciations le sol est surconsolidé, capable de supporter bien plus que son propre poids, mais la fonte des glaciers, libérant de grandes quantités d'eau va favoriser une érosion de surface très importante et créer de nombreuses ravines comme celles qui entourent Saint Georges.

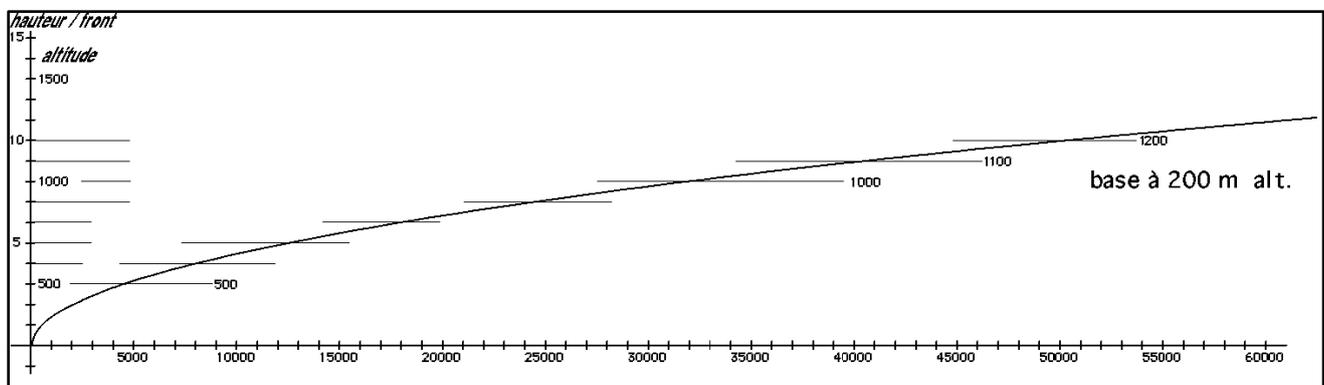
Sur la carte ci-contre montrant l'extension maximale des glaciations Riss et Würm, on remarque que la couverture de glace à Saint Georges était de l'ordre de 600m.

Le profil d'un cours d'eau est toujours plus pentu près de sa source et se modifie pour arriver à un profil d'équilibre où l'apport de sédiment en un point est égal aux sédiments (en fait le sol) emportés. Pour les deux ravins qui entourent Saint Georges, il semble que ce profil d'équilibre soit loin d'être atteint au vu de la raideur des flancs, ce que confirme l'entraînement important des particules fines des sols après de fortes pluies.



Lyon actuel vu depuis Fourvière et même vue lors de la dernière glaciation (Würm, -15000 ans)

Des phénomènes physiques comme la fonte brutale de parties de glaciers provoquent de terribles inondations, façon tsunami, et charrient énormément de sols. Ces phénomènes de type chasse d'eau, observés de nos jours en Alaska ou au pôle Sud, étalent sur de grandes distances les matériaux et forment nos plaines avec des pentes très faibles, de l'ordre du degré, comme celles de Lafayette ou de la Forêt.



Épaisseur de la calotte de glace en fonction de sa distance au front de glace.

Saint Georges est donc un site défensif par ses ravins, avec de bons matériaux de construction (molasse pour les murs, limon pour les digues, graviers pour les chemins), la ville peut donc croître si une volonté politique choisit cette place. Du point de vue hydraulique les profondes vallées sont remplies d'alluvions lavés de leurs particules fines et qui sont de très bons aquifères (plaine de Lafayette, Cul de bœuf) et les plateaux aux sols lourds, peu perméables, sont des terres à blé (Revoireau). Sur les pentes des ravins les châtaigniers prospèrent et apportent un complément de nourriture souvent très nécessaire. Sous les plateaux quelques rares sources drainent le peu d'eau qui parcourt ces masses imperméables et les neuf puits de Saint Georges seront à peine suffisants pour l'usage des habitants alors la source des seigneurs, en bas des Platières, sera nécessaire quand la cour de Savoie séjournera au château. Ce sont bien les glaciations qui ont modelé notre territoire.

Le site de Saint Georges est défensif et facilement aménageable. Des digues construites avec le limon local vont barrer les ravins et créer ainsi des étangs garde-manger de poissons. Une des premières digues est celle qui va créer les Terreaux qui vont former les douves du château. L'étang de la Cruzalière, comblé de sédiments a disparu, comme ceux en aval sur le ruisseau de Charantonge, jusqu'à la Serve du Pont, dont il ne reste que le nom. A l'aval des Terreaux deux étangs, Coté la Truelle haut et Coté la Truelle bas, ecore présents en 1900, ont disparus sous les matériaux accumulés ces dernières années pour faire la rue Maître Jacques et la place des Picarnus. Le ravin, à l'aval de la place des Picarnus est toujours profond et pentu, moins humide du fait du drainage de surface des eaux de pluies, mais reste gardien d'un micro climat favorable aux châtaigniers qui y prospèrent depuis plusieurs siècles. C'est la très vieille châtaigneraie des Bougettes.



Depuis St Georges, ce pont permettait aux voyageurs du village de rejoindre Lyon.

Il enjambe ici la rivière Péranche. Saurez-vous le retrouver ?

La fin d'un géant

par R.M. Faure

Au sortir de la deuxième guerre la vie reprend au village de Saint Georges d'Espéranche. On garde en mémoire les années très froides 43-44 et la photo ci-après montre une entrée de village bien enneigée. L'autocar reliant Saint Georges ne montait plus au village, l'arrêt était au carrefour des Ayes et pour y aller, à pied, les quelques voyageurs intrépides marchaient dans une tranchée étroite, entre deux murs de neige.



Deux photos de Saint Georges sous la neige, à gauche avant 1903, à droite année 43 ou 44



L'entrée du village vers 1950, sans la neige.

La végétation était abondante (elle l'est toujours) et fournissait le bois, principale source de chauffage, avec un peu de charbon, dans des maisons mal isolées qu'aujourd'hui on appellerait « passoires thermiques ». Il fallait donc beaucoup de bois. Quand on ne possédait pas un lopin de terre boisé, on achetait le bois en pied et on en faisait la coupe des taillis. Mais aussi on achetait sur pied un ou deux arbres pourvu que ces derniers soient assez énormes pour être mis en stères. Mon père et son ami Raymond avaient, en 1954, acheté 5 énormes châtaigniers qu'il fallait abattre, dépecer en « tiappes », les faire sécher, puis les tronçonner avant de les brûler dans la cuisinière pour la cuisine et le chauffage. Chauffage pour une seule pièce, la cuisine, et le soir pour chauffer le lit froid, une pierre sortie du four et empaquetée dans une étoffe servait de bouillote.

Le plus volumineux des cinq châtaigniers se trouvait près du chemin, maintenant chemin de la Crusailière, l'ancien chemin emprunté par le roi d'Angleterre Edouard 1^{er} et les papes Grégoire et Clément, lors de leur visite à Saint Georges. De l'autre côté du chemin, un pré, donc endroit de choix pour coucher ce géant que je comparais au clocher du village. A cette époque les gens étaient capables de faire de nombreux

métiers et faire le bucheron n'effrayait personne, même au pied d'un si grand arbre dont le diamètre à la base atteignait les deux mètres. Pour commencer le chantier il fallait préparer des outils. D'abord les haches surtout bien emmanchées. Mon père avait investi dans une hache, soupesée longuement, achetée à la quincaillerie Chabroud. Il fallait aussi des coins et une masse. Ces coins que l'on introduit dans la trace de la scie pour éviter le pincement de celle-ci et continuer à scier. Les coins appartenaient à plusieurs voisins qui prêtaient facilement ce matériel, l'entre-aide était naturelle. Les deux masses étaient d'un poids respectable car c'est avec grande peine que je les soulevais. La scie s'appelait passe-partout à denture américaine. Américaine me semble aujourd'hui usurpé car cette denture est déjà décrite dans l'encyclopédie de d'Alembert (vers 1750), sans doute une question de mode, les américains ayant réimporté ce type de scie lors du débarquement. Le passe-partout utilisé est un outil de famille, acheté il y a bien longtemps par un de nos ancêtres, il faut l'aiguiser et lui faire du « passage » en tordant très légèrement chaque dent, on dit « avoyer » la scie. Il faut aussi des moufles, système de cordes avec poulies démultipliant l'effort, pour tirer l'arbre afin de le faire tomber dans la bonne direction. L'extrémité de la corde sera accrochée le plus haut possible pour que la traction soit la plus efficace. Cette préparation a pris quelques semaines et il faut attendre le bon jour, c'est-à-dire sans vent et sans pluie. Les deux « faux bucherons » en usine la semaine, une fin de semaine est choisie, le samedi matin pour l'abattage, le samedi après-midi pour libérer le chemin barré par le grand tronc et le dimanche pour rendre praticable le plus de choses possibles.

La fin de semaine choisie arrive, il fait un peu froid, les arbres n'ont plus de feuilles, et le soleil brille. Dès l'aube les haches commencent l'entaille, orientée du côté du pré. La corde des moufles est fixée assez haut, je ne sais pas par qui, et je peux déjà m'exercer, du fond du pré à tirer. L'entaille est reprise plusieurs fois car elle paraît bien petite dans ce grand tronc. Le passe partout commence son service et pendant des heures il faut s'agenouiller, se tordre, et tirer et tirer encore. Quand ça coince, les coins permettent d'ouvrir un peu plus le trait de scie. Puis tout s'arrête, le passe partout n'est pas assez grand, il n'y a plus de marge pour le tirer. Que faire ? Raymond connaît quelqu'un au village qui a un passe-partout à la lame plus longue. Enfourchant son vélo, il part et revient avec le fameux passe-partout. Jeux de coins pour échanger les lames et en début d'après-midi le géant est presque complètement sectionné. Mon père me rejoint pour tirer sur les moufles et l'arbre s'abat et je reçois une fessée mémorable de la part d'une branche de la cime qui me fouette alors que je cours en voyant l'arbre s'abattre. Il est plus grand que prévu. Plus de peur, vite oubliée, que de mal et voilà ce géant à l'horizontale qui barre le chemin. Vite les outils sont rassemblés et avant la nuit un tronçon de deux mètres est roulé sur le bas-côté pour permettre aux piétons de passer. Les fins de semaine suivantes seront consacrées à l'élagage, au découpage du tronc et commence le fendage, à l'aide coins, de ces énormes morceaux de tronc. Une pile de bois, bien plus haute qu'un homme s'étire le long du chemin attendant qu'un tracteur et sa remorque la ramène dans la cour de la maison où elle sèchera pendant plus d'une année et sous la pluie perdra son tanin rougeâtre. Le scieur, avec sa scie à ruban pétaradante, débitera tout ce bois dont je refendrai à la hache une bonne partie des morceaux, pour que le poêle à bois les avale.

Ainsi, nombre de nos beaux et vieux châtaigniers autour du village ont disparu, l'arrivée du fuel domestique ayant contribué sans doute, à en sauver quelques-uns. De ce vieux géant, il ne reste qu'une souche qui ne veut pas disparaître malgré la végétation, cependant la souche d'un des autres châtaigniers coupés au même moment, a fait des rejets qui sont maintenant, cinquante ans après, de vrais arbres, bien que trop serrés.

Cet arbre formidable qu'est le châtaignier est un géant qui vit longtemps, qui nous rappelle que nos ancêtres en dépendaient lors des disettes et nous n'avons pas le droit de l'oublier. Il est même capable de se renouveler par ses drageons, il est, à l'échelle de l'homme, quasi éternel.

Pour le remercier de sa bienveillante présence, ne devons-nous pas, avec notre intelligence d'homme, l'aider un petit peu, en le débarrassant des broussailles, du lierre et en choisissant les plus beaux drageons pour son éternité.

Le chemin de Sibuenche

Gérald Chevalier, René-Michel Faure et les Compagnons de Maître Jacques

Des travaux récents et des découvertes archéologiques reculent chaque fois l'activité humaine dans le temps et agrandissent les territoires habités et parcourus. Et pour notre village St Georges d'Espéranche, c'est aussi vrai ! L'étude actuelle du fort de Péranche en est un exemple. Bien sûr, il manque toujours de nombreuses preuves, mais avec un peu d'imagination, encadrée par des faits avérés, il est possible de présenter une chronologie vraisemblable d'une histoire de notre village, histoire qui devra être confirmée ou infirmée par d'autres découvertes.

Avant les romains.

Le chemin de Sibuenche qui passe par St Georges est donné pour être celtique (preuves archéologiques trouvées près de Césarges) et permet, depuis la plaine d'Heyrieux de rejoindre la plaine de Bièvre qui donne un accès facile, via le Grésivaudan aux cols alpins et à l'Italie. Quand ce chemin débouche dans la plaine de Lafayette, à Césarges, une source abondante permet aux voyageurs de se désaltérer. Un cimetière de l'antiquité sur un tumulus proche, maintenant avec une croix, a fourni quelques éléments comme des artefacts datés du I^{er} siècle de notre ère, voire d'avant JC, ainsi que des fragments d'ossements. Sans doute le voyageur se doit de rendre hommage aux dieux locaux protecteurs qu'un autel glorifie.



Artéfacts, débris d'os, fragments de tuile trouvés sur le site de Césarges

La traversée de la plaine, en suivant le soleil quand il est au zénith, se fait rapidement par peur des animaux sauvages et le chemin commence une montée, sur la gauche après avoir franchi le ruisseau du Pétrier. Du sommet de la colline il descend vers le village de Péranche au pied duquel un pont permet de franchir la rivière du même nom. En effet quand on descend vers la rivière, sur une avancée mollassique quelques maisons apparaissent, qui pourraient avoir comme nom Péranche, nom composé des racines « pé » comme « puy » qui signifie « hauteur » et « anche » « lieu habité ». Cette butte naturelle peut correspondre à la notion de motte castrale que le haut moyen-âge a utilisée.

Cette avancée mollassique est une hauteur qui domine la rivière et sur laquelle des traces d'habitations sont visibles sur des photos aériennes prises à différentes époques. La topographie des lieux montre aussi que

le passage de la rivière, qui prend le nom de Péranche doit passer par là, seul point bas entre la colline au nord et l'avancée de mollasse au sud. En suivant la rivière vers l'ouest, des méandres fossiles montrent qu'à une époque où le courant était puissant la rivière divaguait, ce qui conduit à faire un pont, ou un gué, face à l'avancée mollassique, seul endroit où la rivière ne divague pas. Cette butte est sans doute le « mont Péranche » cité dans un texte de 1066.



Vue aérienne de l'avancée mollassique (couverte de blé) où des traces de bâtiment subsistent.

Après avoir franchi la rivière sous le regard bienveillant (ou non) des habitants du petit village Péranche, le chemin de Sibuenche croise ou traverse le chemin dit « des Fées », tourne à l'est, longe la rivière Péranche, mais à bonne distance pour éviter les crues, puis repart plein sud pour franchir la colline, évite en les contournant par l'est les ravins de la Crusalière et du Coté la Truelle, pour descendre dans la plaine qui conduit au promontoire de Beauvoir (Voir l'article « La colline de Saint Georges et ses ravins » dans ce cahier).

Puis vinrent les Romains.

Les diverses conquêtes romaines, apportent peu à peu le mode de vie des latins, un camp romain a peut-être été installé près de Césarge, d'où ce nom donné, lors de la guerre des Gaules. La romanisation est rapide car les premiers habitants participent à la société. Pendant près de trois siècles la prospérité est au rendez-vous. Le pays est mis en valeur et les chemins celtes, comme le chemin des Fées déjà cité, deviennent des voies romaines. Celle de Vienne à Genève passe par Septème, Oytier, Diémoz. Entre Oytier et Diémoz, il y a trois bornes romaines à découvrir. La voie quittant Oytier longe la rivière Péranche, atteint le village de Péranche, emprunte le pont sur la rivière, rejoint le chemin du Fayet qui va jusqu'à Diémoz. Un bastion était-il construit près d'une borne qui montrait la puissance romaine ? Mais ce qui est certain c'est qu'une construction, un fort ou une tour, identique en plan au fort-vieux de Septème est construit sur la butte mollassique, à côté du village de Péranche. Ce fort de Péranche, dont les mesures sur le terrain (8 août 2021) confirment les vues aériennes, semble daté du début des années 1000. Sa trace dans le sol indique un édifice de 40x40 m, avec des murailles larges de 6m à la base, bâti près de l'extrémité du promontoire, pour mieux surveiller le pont et la circulation. Placé sur une butte, celui de Septème a une hauteur de 12m, ce qui en fait des bâtisses très importantes.



Photo aérienne montrant la fortification (fort de Péranche)



qui est entourée d'habitations

La seconde photo est obtenue par superposition de plusieurs photos aériennes du site, et fait apparaître les traces d'autres constructions, celles du village de Péranche ?.



Vues du promontoire (Mont Péranche) de l'Est et de l'Ouest



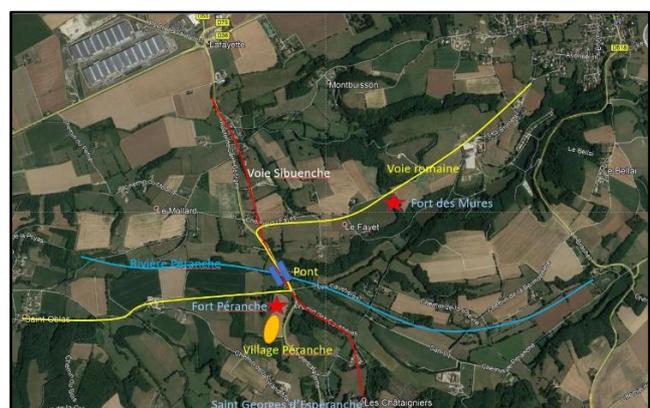
Le sommet du mont Péranche est une surface plane et régulière.



Méandre fossile à l'aval du pont



Photo récente du site avec la trace de l'enceinte

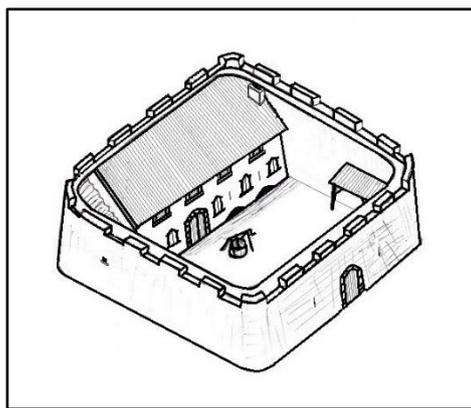


Les chemins de l'époque - la route de Lafayette suit approximativement le chemin de Sibuenche, en rouge -

A l'ouest du fort, sur environ 1000 m², de nombreux débris de tuiles sont visibles.

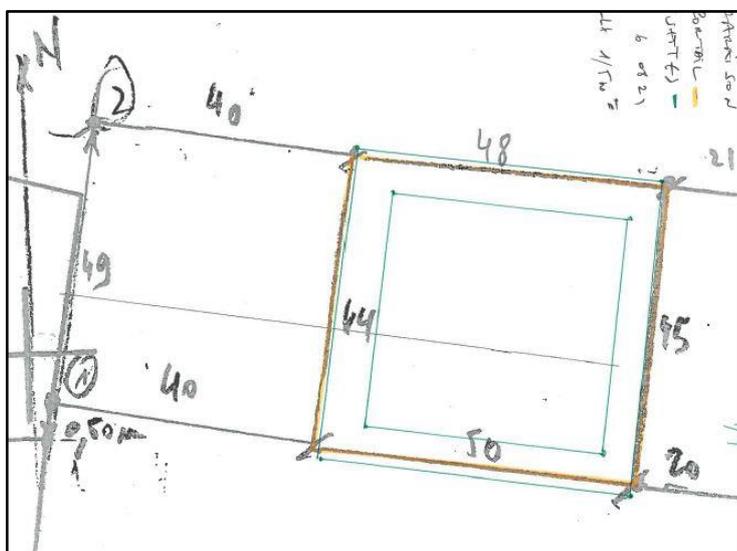


Le fort vieux du château de Septème



Une représentation du fort de Péranche par Gérald

Des mesures sur le terrain



Les photos aériennes donnent la position du fort sur le terrain. Se plaçant sur deux lignes perpendiculaires aux faces du fort et passant par son centre, des profils électriques (potentiel spontané) permettent de retrouver la position des murs. Le dessin suivant montre la bonne concordance entre l'image aérienne (en marron) et les mesures (en bleu). Le quadrilatère du fort n'est pas parfait, les murs au niveau du sol ont une épaisseur de quatre à six mètres. Un profil détaillé au droit d'un mur, assez difficile à interpréter, laisse penser à une galerie plus profonde, ou à des redans, le long du mur. D'autres investigations seront nécessaires

pour découvrir d'autres détails.

Des temps difficiles

Alors que des barbares commencent à contourner les frontières romaines de moins en moins gardées, la politique romaine est sans pitié dans le combat de prétendants à être empereurs : le vainqueur détruit le camp des vaincus. En 192, Lyon n'ayant pas soutenu celui qui devient empereur (Septime Sévère) est en partie détruite. En 273, le combat entre les parties des prétendants au titre d'empereur laisse des traces dans notre région. Un hameau de plusieurs maisons est rasé au niveau de Césarge et avec lui d'autres implantations. Dès la fin du IIIème siècle, peu à peu la Pax Romana disparaît et la belle organisation des campagnes avec. Les barbares s'installent et pendant quelques siècles la campagne redevient sauvage, la forêt s'étend. Avec les carolingiens advient une nouvelle organisation qui conduira à la féodalité. C'est après Charlemagne que cette nouvelle société va organiser la vie des habitants pour vaincre cette instabilité créée par les « barbares » qui s'installent, les sarrazins, les hongrois et même les vikings qui font de nombreux raids. Vienne est plusieurs fois pillée et il faut parfois dans l'urgence, mettre les saintes reliques à l'abri. Dans ce renouveau de la société, des hommes forts vont devenir des seigneurs, en organisant et défendant un village, quelques maisons ou quelques terres et mieux, in fine, exploiter une population apeurée.

Après l'an mil.

En 847, Charles le Chauve promulgue le capitulaire de Meerssen, qui marque le début de la féodalité. Charles II invite tout homme libre à se choisir un seigneur, que ce soit le roi ou un autre seigneur : « Volumus ut unusquisque liber homo in nostro Regno Seniore, qualem voluerit in nobis & in nostris Senioribus, accipiat » (Nous voulons que chaque homme libre dans notre royaume reçoive pour seigneur celui qu'il aura lui-même choisi, soit nous-même, soit un de nos fidèles).

Fort de leurs droits régaliens, les seigneurs vont protéger leurs acquis.

- Droit sur les péages (taxe à la circulation)
- Droit de douane (taxe à l'export sur la monnaie, le grain, la viande, le vin, le sel)
- Droit de pacage (taxe à paître pour les animaux)
- Droit de fouage (taxe au feu = habitation)
- Droit de corvée (le cerf doit s'acquitter d'un travail pour son seigneur)

Il ne faut pas oublier le rôle de l'église qui s'accommode et défend la nature de la société qui s'installe, avec aussi en son sein, de violents conflits comme celui des investitures.

Le nouveau village de Saint Georges d'Espéranche

Le fort de Péranche est puissant, mais ne peut accueillir une population nombreuse et développer une ville fortifiée centrée sur le fort, comme à Septème, est difficile. C'est alors, qu'un futur seigneur découvrant le site facile à défendre de Saint Georges construit, à l'emplacement du 'Fond de Ville' du village, un espace protégé par une muraille de bois et les ravins naturels pour mettre à l'abri une population craintive. C'est aussi dans ce village bien protégé que les reliques de l'évêque de Vienne, Georges, ont été mises à l'abri. Le nom du village en découle. Il est près du vieux village Péranche, il protège les reliques de Georges, Saint Georges d'Espéranche est donc fondé. Georges, évêque de Vienne, est mort en 677 et le plus vieux document qui cite notre village est de 857 (Espéranche veut dire près de Péranche). Pour l'heure, il est bien difficile de connaître exactement la genèse de notre village. Vers 1100, il y a donc eu un fort près de Péranche et un village en développement au sommet de la colline



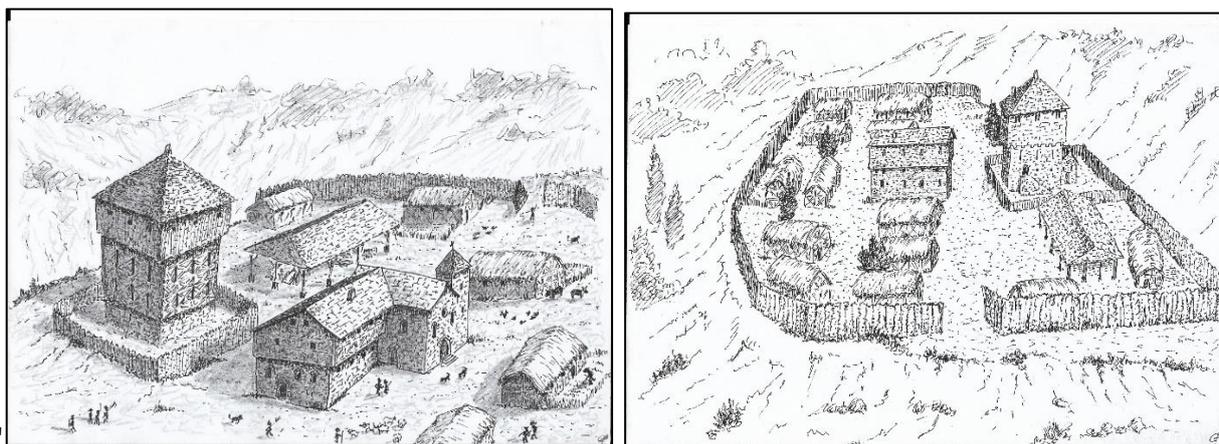
Traces de destruction de maisons près de Césarges. (en 273)

La destruction d'un groupe maisons, à Césarges a été mise en évidence par les fouilles minutieuses de Gérard Chevalier et datée par Mr Lassus Jean chercheur sous la direction de Mr Poux Matthieu enseignant chercheur.

Du fort de Péranche, il ne reste rien en élévation, le seigneur de Diémoz en aurait réutilisé toutes les pierres au XV^{ème} siècle. Mais il peut y avoir confusion avec le fort du Fayet, bien moins important, dont on voit encore les douves.

A l'abri de sa muraille de bois qu'a fait bâtir le nouveau seigneur de Saint Georges d'Espéranche sur l'emplacement du Fond de Ville un village se développe, avec un château en bois sur motte vers l'an mil, puis en pierre sur un terre-plein. La configuration actuelle des lieux montre une maison forte sur un tertre dominant la place de la halle, avec une chapelle accolée. Les expressions « cité abbatiale », « maisons brûlées » données à un bâtiment (son mur est classé) et un groupe de maisons indiquent une histoire riche et mouvementée. Dans les textes des témoins nommés « de Saint Georges » apparaissent dès 1107. Ils sont les seigneurs de Saint Georges, qui dans l'organisation de la féodalité, n'ont pas su affirmer une lignée.

Le 29 janvier 1107, à Lyon le Pape Pascal 2 arbitre un différend entre les évêques de Vienne et Grenoble, Saint Georges est rattaché à Vienne (RD 2960). Il est noté « castrum St Georgii » En 1117 la fondation de l'abbaye de Bonnevaux, fille de Citeaux, va induire de nombreux dons de terre qui sont notés, enregistrés, dans les parchemins de l'époque. Autour de l'année 1119 des noms comme, de Rovoyria, de Portus, Amédée de Saint Georges sont des témoins d'actes. En 1152 c'est Humbert de Saint Georges qui teste, puis Johannes de Saint Georges et Hugues du Mollard. En 1170, Guigue de Saint Georges est chargé de la resserre. Attenulfus de Saint Georges signe. A la fin du siècle Gui de Saint Georges, Simon de Saint Georges, Pierre Faure et Guigue de Péranche testent.



Reconstructions possibles du Fond de Ville vers 1100 (Guy)



Deux photos aériennes qui montrent au premier plan la plate-forme sommitale du quartier du Fond de Ville

Tous ces noms montrent qu'il y a des seigneurs et un château primitif à Saint Georges d'Espéranche qui se limite dans les années 1200, au quartier du Fond de Ville.

La topographie du Fond de Ville est celle d'une petite colline entourée sur trois cotés par des ravins d'au moins 25 mètres de profond et le quatrième côté est un point selle, facile à fermer, donc à défendre. Le caractère défensif est donc clairement attesté. Sur ce sommet de colline, presque plat il y a suffisamment de place pour un village médiéval avec ses maisons et ses pâtures. La halle du village actuelle occupe l'espace libre qui servait de place publique à cette époque et peut-être y avait-il déjà un abri, sorte de halle. Cet espace est dominé, à l'ouest, par une bâtisse, maison du seigneur, qui présente des éléments d'architecture gothique dans ses murs. Devant ce bâtiment une courette surélevée domine la place et peut être l'équivalent de l'escalier au sommet duquel les seigneurs recevaient leurs visiteurs. Une petite chapelle dans le coin de ce parvis atteste l'importance du lieu. A l'arrière de cette maison un bâtiment de briques rouges s'élève sur trois étages. Le mur Est a été classé en 1997, il est fait de savoyardaux, briques de 1x0.5x0.25 pieds reconnues à l'époque savoyarde et conçues sans doute avant. Ce mur repose sur des blocs de molasse, fondation d'un plus ancien bâtiment. La mémoire collective donne à ce bâtiment le nom de cité abbatiale. Une partie du quartier s'appelle « les maisons brûlées ». Ce sont là, les traces d'un cœur de village antérieur aux Savoyards.



Maison forte au fond de ville dominant la place



Chapelle attenante transformée en habitation



Façade sud de la maison



Mur classé reposant sur des blocs de molasse

Les moines défricheurs

En 1117, la création de l'abbaye de Bonnevaux, à Villeneuve de Marc, à moins d'une journée de marche du village, va changer l'aspect de nombreux territoires qui retrouveront leur fonction productive pour nourrir une population de plus en plus nombreuse. Ce vaste territoire s'appelle la grange de Péranche, entre Oytier et Roche, mis en valeur par défrichement, avec des techniques nouvelles de culture (assolement, engrais), des matériels nouveaux (charrue à soc) et des moulins. Ce domaine s'est agrandi, essentiellement par donation ou vente comme, en 1151, Galan et Milon de Diémoz vendent à l'abbaye de Bonnevaux la terre d'Espérance ou en 1159 quand Ervis et Godefroy de Beauvoir donnent le territoire de San Vit à l'abbaye de Bonnevaux. En un siècle, les moines feront de ce vaste territoire (5000 ha) un domaine très prospère, mentionné dans un texte signé de l'Empereur du Saint Empire Germanique.

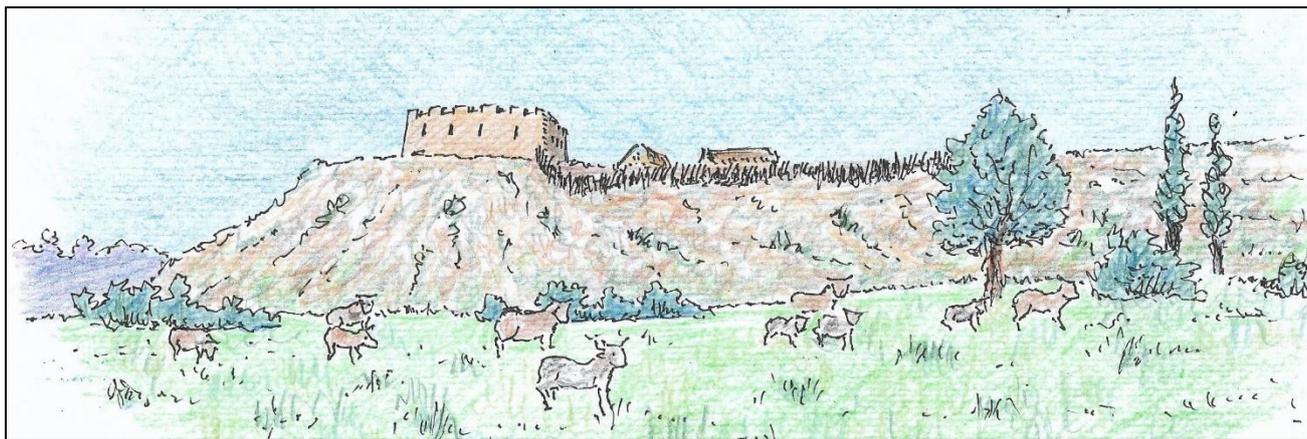
Les Cisterciens nous ont laissé deux granges (bâtiments), celle de Bonnefamille et celle du Guillolet à Saint Georges d'Espérance, et surtout un riche domaine agricole.

Les Savoyards

Dans ce 12^{ème} siècle, il y a donc les seigneurs de Saint Georges, témoins d'actions écrites et un 'petit' château. Ces seigneurs sont des suzerains aux sires de Beauvoir car quand en 1249, Guigues de Beauvoir vend son domaine aux Savoyards, Saint Georges d'Espérance en fait partie. En même temps, les comtes de Savoie achètent aux moines, la grange de Péranche pour donner à Saint Georges un bel espace vital, champs, moulins, forêts assurant pain et gibiers.

La ville nouvelle de Saint Georges est décidée par les comtes de Savoie en 1256. Cette ville nouvelle est comme plus tard à La Côte Saint André, l'extension d'une ville existante. La vieille ville, le Fond de Ville, de Saint Georges est alors agrandie, des fortifications protègent le tout et le développement se fera en direction du château terminé en 1272. Trois quartiers, le Fond de ville, la Guille (vers l'école maternelle) et la ville nouvelle composent alors Saint Georges d'Espérance.

Les comtes Savoyards, Pierre II, Philippe et Amédée V, en quelques décennies, font de la ville une formidable place forte. A l'abri de son enceinte de 1400 m et fière de son 'grand' château construit par Maître Jacques, la ville nouvelle accueille avec fastes la cour de Savoie, des papes et des rois.



Le fort Péranche sur son promontoire, vu depuis l'ouest (Dessin de Guy)

Terrible accident route de Lafayette.

ST-GEORGES-D'ESPERANCHE

Un camion flambe sur la route. — Lundi dans la soirée, vers 17 heures, un camion de transport de marchandises de la Cie T.O.D. a pris feu sur la route G. C. 53, de Vienne à St-Georges-d'Espérance, au hameau des Cavelières.

Ce camion, qui transportait cinq tonnes de charbon, était piloté par M. Etienne Armanet, 35 ans, habitant St-Jean-de-Bournay. Auprès de lui se trouvait M. Martial Mottin, 38 ans, de Diémoz.

Un témoin, M. Bernard, cultivateur, qui était occupé dans un champ voisin du lieu de l'accident, assista à la scène tragique.

Voyant le camion soudain en flammes, le témoin se précipita au secours des victimes, qui déjà étaient deux torches vivantes. M. Mottin se roulait atrocement dans un champ. M. Armanet, qui avait essayé de sortir de la cabine, mais en vain, se débattait. Point d'eau, point de couverture, rien pour limiter l'action du feu. M. Bernard, courageusement, entreprit d'arracher les vêtements. Il trancha la ceinture et s'employa de son mieux, non sans se faire de profondes blessures aux mains.

Lorsque les secours arrivèrent

les deux hommes étaient encore vivants, mais brûlés de façon mortelle. Le docteur Flori, de Saint-Georges-d'Espérance fit transporter les blessés à l'hôpital de Vienne.

Dans la nuit, à deux heures, M. Armanet décédait. Quelques heures plus tard, M. Mottin mourait.

Signalons que M. Armanet laisse une veuve et trois enfants en bas âge. M. Mottin était père de quatre enfants. Les économies de la famille, que ce dernier portait sur lui, ont été entièrement brûlées.

Quelles sont les causes de l'accident ? L'enquête, qui est menée par le procureur de Vienne et le service technique des mines, pourra nous donner tous renseignements dans quelques jours. Pour le moment, on se borne à des hypothèses : la plus plausible permet de dire que le réservoir qui se trouvait à l'avant de la cabine a été perforé par le débrayage. L'essence aussitôt a jailli, a pris feu et les deux hommes ont été entièrement imbibés d'essence de mazout.

A la découverte du Fort de Saint Georges



*Sur ces deux clichés distants de trois quarts de siècle, la courbe du Tacot enserre le fort médiéval.
La voie du Tacot est la liaison ferrovière se St Georges à Lyon de 1909 à 1939.*



Les personnages de la Grange du Guillolet vous attendent. (voir le texte de Guy Bernard dans ce cahier)

L'histoire, grande ou petite appartient à tous et tous pouvons y contribuer, simplement en écrivant les choses avant qu'elles ne s'oublient. Chacun peut donc contribuer et nous l'aiderons à mettre en forme ses anecdotes et ses histoires comme témoignages de ce passé qui a fait ce que nous sommes et qui éclaire notre avenir.

La cotisation annuelle, par famille, est de 20 euros et donne droit aux deux cahiers de l'année. Devenant **compagnon** vous êtes invité à participer et vous recevez chaque mois un compte-rendu des travaux de notre association maintenant plus que trentenaire. Votre soutien nous importe.

Visitez notre site : www.cmj-stgeorgesdesperanche.fr